

Appel à contribution pluridisciplinaire

Enquêter sur les drogues : usages, trafics et réponses publiques

Pour le deuxième numéro de 2027 la RFAS

Le dossier sera coordonné par **Julie Costa** (CERREV, Université de Caen et CSO, Sciences Po Paris), **Clément Gérôme** (OFDT) et **Valérie Ulrich** (OFDT)

Cet appel à contribution s'adresse aux chercheuses et chercheurs en sociologie, anthropologie, économie, démographie, statistique, droit, science politique, science de l'éducation, histoire et géographie

Les propositions d'articles sont attendues pour le 7 avril 2026.

Les auteur·rices intéressé·es sont invité·es à envoyer une brève note d'intention (8 000 signes maximum, bibliographie comprise) indiquant le titre provisoire de leur article, le terrain mobilisé, le ou les axes dans lequel il s'insère, la problématique envisagée et une bibliographie indicative, sous format Word (times new roman 12, interligne simple). La note ne devra pas faire apparaître les noms des auteur·rices.

Le comité éditorial sera attentif à la qualité de la rédaction des notes d'intention ainsi qu'à leur adéquation avec l'appel à contribution.

Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante :

RFAS-DREES@sante.gouv.fr

(Ne pas envoyer les propositions directement aux coordinateur·rices, afin de garantir l'anonymat des propositions)

Les articles sont attendus avant le jeudi 8 octobre 2026

La RFAS attire votre attention sur le fait qu'elle s'engage à publier les articles retenus durant le quatrième trimestre de l'année 2027, ce qui exclut la possibilité de demander un délai pour l'envoi de la proposition comme de l'article mais garantit une publication dans l'année.

La consommation et le trafic des drogues¹ font l'objet d'une attention politicomédiatique renouvelée en France. Soutenue en partie par l'expansion des usages ainsi que par l'accroissement de leur visibilité dans différents espaces et groupes sociaux (Obradovic, 2021 ; Li et coll., 2025), ce phénomène se donne à voir dans le foisonnement d'articles de presse et de reportages télévisés, dans la diffusion de campagnes de prévention et de communication portées par les autorités politiques, mais aussi dans le déploiement de nouveaux dispositifs médicaux, juridiques et administratifs visant à prévenir, encadrer ou réprimer ces pratiques². Dans ce contexte, malgré de nombreux appels à la valorisation des savoirs expérientiels et des pouvoirs d'agir des personnes concernées (Agora, 2023 ; Chappard, Couteron et Pourchon, 2025), les termes du débat public sur les drogues demeurent fortement structurés par les discours des professionnels du champ médical et par ceux des institutions policières et judiciaires, principaux détenteurs historiques du pouvoir symbolique et légal en la matière (Bachmann et Coppel, 1989 ; Bergeron, 1999 ; Marchant, 2018). Au prisme de ces cadrages dominants, les consommateurs et trafiquants de drogues sont souvent appréhendés de manière stéréotypée et renvoyés à leur statut de malades dépassés par leur addiction ou de délinquants, ces deux figures étant supposées constituer, chacune à leur manière, une menace pour les citoyens qui les côtoient et plus globalement pour l'ordre social (Roose et coll., 2025 ; Langlois, 2022 ; Costa et Fernandez, 2026). Les drogues et, par extension, celles et ceux qui les consomment ou les revendent restent ainsi principalement perçus au prisme de leur supposée dangerosité sanitaire et sociale, donnant lieu à des jugements disqualifiants sur les conduites, les milieux et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

Ce numéro propose de déplacer, replacer et réactualiser le(s) regard(s) sur les drogues à l'aune des mutations contemporaines qui traversent ce champ. Il souhaite rassembler des analyses et des enquêtes récentes en sciences sociales afin d'enrichir les analyses sur les usages, les trafics et les réponses publiques à partir d'une perspective à la fois compréhensive, critique et décloisonnée – attentive, entre autres, à la diversité des pratiques, des motivations et des représentations des personnes directement concernées par ces phénomènes. Cet appel à contributions propose, dans ce cadre, d'appréhender les drogues comme des entités socialement construites et situées, au carrefour de plusieurs espaces – publics et semi-publics, mais aussi privés et intimes (Costa et Wrarziniack, 2024 ; Germes et coll., 2022) – au sein desquels se rejouent et se redéfinissent sans cesse les frontières entre remède et poison, licite et illicite, normal et pathologique (Ehrenberg, 1998). En donnant toute la place à la description fine des situations, des trajectoires et des expériences, ce numéro entend restituer, à partir des terrains d'enquêtes menées au plus près des enquêtés, la complexité sociale des usages et des circulations de produits, ainsi que les rapports de pouvoir, de classement et de contrôle qui –

¹ Les drogues sont ici considérées au sens de psychotropes, soit des substances chimiques qui agissent principalement sur le système nerveux central en modifiant certains processus biochimiques et physiologiques du cerveau.

² En témoignent, entre autres, le cas des Haltes Soins Addiction, l'introduction de l'amende forfaitaire délictuelle, les travaux récents de la Commission sénatoriale sur le narcotrafic, les plaidoyers d'acteurs politiques ou associatifs pour légaliser le cannabis, etc.

étroitement arrimés aux inégalités de classe, genre, race, orientation sexuelle, etc. – structurent leur traitement public.

Le tournant compréhensif des années 1990 : du « déficit du savoir » à la multiplication des enquêtes de terrain sur l'usage de drogues

Durant les années 1980, les recherches en sciences sociales sur les drogues, déjà bien consolidées dans les pays anglo-saxons, sont quasi inexistantes en France. Le sociologue Claude Faugeron souligne ainsi qu'en ces années, une « des caractéristiques majeures des recherches en sciences sociales sur les psychotropes licites et illicites est le contraste entre la vivacité des discours publics sur la « drogue » et la faiblesse des travaux que ces questions ont suscités » (Faugeron, 1999, p. 23). Ce déficit de connaissances apparaît d'autant plus marqué qu'au cours des années 1980, les caractéristiques et les pratiques des usagers se transforment. Dans un contexte d'essoufflement économique majeur, marqué par une reconfiguration de la « question sociale » (Castel, 1995), nombreux sont en effet ceux et celles qui se retrouvent sans emploi ni perspective, au sein de quartiers ségrégués dans et autour de certaines grandes villes françaises où les marchés des drogues, principalement d'héroïne et de cannabis, prennent racine (Duprez et Kokoreff, 2000 ; Kokoreff, Coppel et Peraldi, 2018). Le phénomène de la « toxicomanie » évolue alors, tant d'un point de vue social que spatial, en s'étendant des centres-villes aux banlieues, en touchant des publics éloignés du système de soin et peu enclins à y recourir (Joubert et Weinberger, 1995 ; Coppel, 2002).

Ces manques de connaissances sur les modes de vie des personnes usagères de drogues sont progressivement comblées au cours de la décennie suivante. Sociologues, politistes, historiens et anthropologues notamment s'emparent en effet de l'objet, contribuant à structurer un domaine jusque-là marginal. On assiste alors à la multiplication des publications issues d'enquêtes, la constitution de séminaires spécialisés, la mise en place de réseaux de recherche et la montée en visibilité de ces travaux (Ehrenberg, 1992 ; Faugeron et Kokoreff, 1999 ; Duprez et Kokoreff, 2000). Dans ce mouvement, les enquêtes qualitatives se multiplient en prenant appui sur des terrains et des usages variés. Elles portent sur les consommations de cannabis, mais aussi sur l'héroïne et les sociabilités qui lui sont associées ; dans une moindre mesure, elles s'intéressent aux drogues de synthèse. Par ailleurs, des travaux plus rares documentent l'émergence du crack et de la cocaïne, en particulier dans les marges urbaines, contribuant à rendre visibles des scènes et des publics encore peu identifiés par les institutions.

Nombre de ces enquêtes ont contribué à déplacer durablement le regard porté sur les usages de drogues, en mettant en évidence la consistance des savoirs expérientiels, forgés par les usagers, ainsi que leurs modalités d'acquisition, de circulation et de transmission au sein des groupes de pairs. Ces apprentissages concernent autant les techniques de consommation et leurs ajustements situés (Lovell, 2001) que les manières de contrôler, réguler et « tenir » ses usages dans la durée (Soulet, 2003), même lorsque les conditions de vie des usagers se caractérisent par une forte précarité sociale et économique (Lovera, 2014). Ils renvoient également à des styles de vie structurés autour des consommations et parfois des activités de vente, dans lesquels s'articulent sociabilités, routines, contraintes matérielles et formes de rationalisation pratique (Duprez & Kokoreff, 2000 ; Bouhnik, 2007 ; Fernandez, 2010). Certains travaux insistent alors sur les principes moraux qui sous-tendent ces savoirs, sur les justifications et les règles implicites permettant de rendre les consommations de drogues compatibles avec une certaine

idée de soi, d'autrui et de la « vie ordinaire » (Ogien, 1994). Dans ce sillage, d'autres enquêtes se sont plus particulièrement intéressées aux consommations de drogues effectuées dans des contextes et des espaces particuliers afin d'en restituer les motivations et les logiques spécifiques. C'est, par exemple, le cas des travaux prenant pour objet les usagers de drogues en grande précarité socioéconomique ou fréquentant les scènes festives techno (Verchère, 2005 ; Hoareau, 2007 ; Petiau et coll., 2009 ; Gérôme et Guilbaud, 2017) ou ceux s'intéressant aux personnes se livrant à des consommations dans un contexte d'activité professionnelle (Fontaine, 2006 ; Crespin, Lhuillier, et Lutz, 2017) ou sexuelle (Milhet, 2019 ; Gaissad et Velter, 2019 ; Gérôme et coll., 2024).

Dans le prolongement de cette attention accordée aux savoirs profanes, des travaux ont mis en évidence la porosité des frontières entre drogue et médicament, ainsi que l'hybridité des fonctions assignées aux consommations entre visée autothérapeutique et recherche de plaisir (Ehrenberg, 1998 ; Dassieu & Roy, 2020). D'autres recherches encore se sont centrées sur les tensions produites par la confrontation entre les savoirs issus de l'expérience et les savoirs médicocliniques, en particulier dans les espaces de soin où se négocient la légitimité des récits, la définition des risques, ou encore les modalités de prise en charge (Dassieu, 2015). Cette perspective a également nourri des analyses portant sur la pluralité des savoirs d'usage, des formes de mobilisation collective des usagers, à travers des groupes d'entraide du type narcotiques anonymes, ou individuelle comme les travailleurs pairs au sein de structures de soin (Jaufret-Roustide, 2013 ; Le Naour, 2005 ; Dos Santos, 2017). Ces travaux ont alimenté une compréhension plus fine des trajectoires et des possibles « sorties de la toxicomanie » (Castel, 1998), en montrant que les carrières d'usage ne peuvent être réduites à une logique linéaire de dépendance. Ils éclairent notamment les stratégies de gestion du stigmat et les manières de faire coexister différentes « lignes biographiques » – usages de drogues, engagements familiaux, insertion professionnelle, sociabilités –, soulignant ainsi la diversité des profils, des ressources et des configurations sociales des usagers.

Dans un registre plus macrosociologique, certains auteurs ont enfin analysé les usages de drogues en les inscrivant dans les processus contemporains d'individuation, tout en interrogeant leur rapport aux injonctions sociales à la performance, à l'autonomie, au contrôle de soi ou à la quête d'intensité (Ehrenberg, 1995 ; Pharo, 2010 ; Langlois, 2022). L'observation de parcours combinant pratiques déviantes et formes d'ancrage dans des univers sociaux ordinaires conduit à remettre en question des lectures homogénéisantes qui associent ces expériences à la maladie ou à la criminalité.

Le développement d'enquêtes sur le deal

En parallèle des usages, la question du trafic s'impose progressivement comme un thème central dans le débat français. Plusieurs rapports institutionnels soulignent le rôle croissant des drogues dans les processus de relégation urbaine, l'associent à une intensification des violences et à la diffusion du trafic dans les « banlieues difficiles » (Kokoreff, Coppel et Peraldi, 2018 ; Marchant, 2018). Largement relayées par les médias, ces formulations nourrissent une dynamique de mise en problème et de dramatisation du phénomène (Faugeron & Kokoreff, 1999). Les sciences sociales tentent alors de se saisir de ces questions et vont largement contribuer à dénaturiser l'objet « trafic » en le traitant non comme un phénomène homogène et autonome, mais comme une activité encadrée dans des espaces urbains, des sociabilités et

des rapports institutionnels. Des enquêtes pionnières ont, par exemple, montré que le deal ne saurait se comprendre qu'au prisme des territoires où il s'inscrit, des formes de division du travail et de hiérarchies internes qu'il organise, mais aussi des modes de coexistence avec les habitants et les acteurs institutionnels (Duprez et Kokoreff, 2000). Dans ce cadre, l'attention portée aux scènes de rue et aux interactions qui s'y déploient contribue à éclairer les manières dont les marchés se stabilisent localement par ajustements et compromis, tandis que leur visibilité dans l'espace public les transforme en objets de gestion urbaine, de contrôle des populations plus précaires et de débat public, au croisement d'enjeux de santé, d'ordre et de politique de la ville (Kokoreff, 2011). En parallèle, des travaux sur les bandes et les socialisations juvéniles invitent à penser l'engagement dans ces économies illégales comme une trajectoire, faite d'opportunités relationnelles, de bifurcations et de sorties plus ou moins négociées, plutôt que comme l'expression d'une « culture délinquante » unique et stable (Sauvadet, 2008 ; Mohammed, 2011 ; Beauchez, 2017).

Dans ces perspectives, l'analyse fine des interactions permet aussi de distinguer des modes d'organisation contrastés entre, d'une part, des formes de vente très visibles et relativement anonymes dans l'espace public et, d'autre part, des circuits plus discrets, structurés par l'interconnaissance et des relations stabilisées (Boukir, 2018 ; Lalande, 2018 ; Perrin, 2022). Ces configurations produisent des sociabilités et des modalités de transaction différentes : lorsqu'il s'agit de fidéliser une clientèle dans des réseaux plus personnalisés, la relation commerciale tend à s'adosser à des liens ordinaires (voisinage, amitié, proximité), brouillant les frontières entre registre marchand et registre relationnel (Duprez et Kokoreff, 2000).

Un second apport central de la littérature française ces dernières années consiste à déplacer le regard des représentations morales ou sensationnalistes autour des trafics vers les mécanismes socioéconomiques qui le sous-tendent, en déconstruisant notamment le mythe de « belle vie » du dealleur, fréquemment associé à l'illusion de « l'argent facile » (Duport, 2016 ; Benso, 2018). Une série de travaux mettent en évidence une structure fortement pyramidale des marchés, où la rentabilité globale coexiste avec une répartition très inégalitaire des gains, et où les rémunérations des acteurs les plus nombreux apparaissent souvent proches du SMIC une fois pris en compte les coûts dits cachés de cette activité économique, dont la prise de risques et les pertes (Ben Lakhdar, Lalam et Weinberger, 2016). Cela renvoie à des formes d'insécurité économique et biographique (Sauvadet, 2006 ; Ben Lakhdar, 2012) et conduit à repenser les ressorts d'engagement dans ces marchés illégaux : nécessité financière et difficulté d'insertion dans l'économie légale typique d'un parcours de « galère » (Dubet, 1987) coexistent avec recherche de statut, de réputation et de reconnaissance dans des univers masculins où se jouent des formes de valorisation. Prolongeant cette perspective, certains travaux invitent à analyser le deal non seulement comme ressource monétaire, mais comme activité socialement située, adossée à des sociabilités, des apprentissages et des horizons biographiques, ce qui ouvre l'étude des attachements ordinaires, des formes de loyauté et des rationalités pratiques propres à ces économies (Sahraoui-Chapuis, 2019 ; Perrin, 2022).

Des recompositions majeures en matière de politique publique

La multiplication des travaux sur les usages et les trafics n'est pas étrangère aux recompositions de l'action publique dans le champ des drogues. Une partie de ces enquêtes est en effet soutenue, voire commanditée, par les pouvoirs publics qui mettent en place en 1993

l'Observatoire des drogues et des toxicomanies (OFDT) pour produire et centraliser les connaissances sur les drogues (Peretti-Watel, Beck et Legleye, 2007). L'OFDT se voit confier pour mission le pilotage d'enquêtes quantitatives mesurant des prévalences d'usage en population adulte et adolescente et, à partir de 1999, le pilotage du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend) et du Système d'identification national des substances et des toxiques (Sintes). Le premier emprunte les méthodologies qualitatives des sciences sociales – dont des entretiens individuels et collectifs, ainsi que des observations ethnographiques – afin de comprendre les évolutions des consommations de drogues de certaines populations consommatrices, notamment celles en situation de précarité socioéconomique et celles fréquentant les espaces festifs techno. Le second documente les évolutions de la composition des substances circulant sur les marchés (nature de produit de coupe, niveau de concentration, etc.) et identifie de nouvelles molécules ou de nouvelles formes de produit afin d'apporter rapidement des informations sur des événements sanitaires graves ou inhabituels liés à des usages de substances psychotropes.

D'autres études sont impulsées depuis le terrain par les acteurs médicosociaux, dans un contexte où l'irruption de « l'épidémie politique » du sida (Pinel et Broqua, 2007) reconfigure profondément les priorités sanitaires. Les populations consommatrices de drogues sont alors construites à la fois comme une « population à risque », des « victimes de premier ordre », mais aussi comme l'un des « principaux vecteurs » de diffusion du VIH au sein de la population générale (Bergeron, 1999), une population qu'il s'agit alors de mieux connaître, et envers laquelle il devient urgent d'agir. Cette séquence historique est ainsi marquée, en France, par des recompositions conséquentes des cadres de l'action publique sectorielle (Fortané, 2010). La mobilisation coordonnée des secteurs associatif, humanitaire, médical et de l'auto-support (Coppel, 2002) contribue à diffuser un ensemble de discours et de pratiques se réclamant de la réduction de risques et des dommages (RdRD), conçue comme une alternative « pragmatique » (Trépos, 2003) aux modèles jusque-là dominants de la prohibition pénale et de la prise en charge thérapeutique centrée sur la psychanalyse et l'abstinence. Nourrie par des expériences étrangères principalement européennes, cette nouvelle approche implique un infléchissement plus large des normes encadrant le rapport français aux drogues et à ses populations consommatrices. En effet, en rompant avec l'idéal d'une société sans drogues et en proposant de « vivre avec » les usages (Ehrenberg, 1996), la RdRD substitue à une logique de contrôle des stratégies de « bas seuil d'exigence » (Jacob, 1996), visant prioritairement à limiter les effets sanitaires et sociaux les plus délétères de certaines pratiques de consommation, notamment parmi les populations les plus précaires et éloignées des dispositifs d'intervention classiques et du droit commun (Coppel, 2002).

Aussi révolutionnaires et progressistes puissent-elles paraître aux yeux de ses premiers promoteurs, les idées de la RdRD ont d'abord été disqualifiées comme des « impensables » et des « dérives » (Le Naour, 2010). L'implantation puis la consolidation des premiers dispositifs de RdRD, qui se sont déployés dans un contexte de résistances fortes et durables, ont été caractérisées de lentes et tardives. Les années 1990 et 2000 voient néanmoins s'opérer un basculement progressif des référentiels d'action, mais ce déplacement demeure conflictuel et, selon certains, partiel. L'institutionnalisation de la RdRD procéderait, dans ce cadre, moins d'un consensus global autour de ses principes fondateurs que d'une série d'ajustements réglementaires et de compromis politiques, par lesquels l'État reconnaît et finance des pratiques auparavant marginalisées, sans démanteler les dispositifs traditionnels existants (Le Naour,

2010). Cette reconnaissance institutionnelle culmine avec l'inscription de la RdRD dans le Code de la santé publique en 2004, puis avec son approfondissement par la loi de modernisation du système de santé de 2016, qui consolide le cadre juridique des pratiques de RdRD et autorise l'expérimentation de dispositifs innovants tels que les salles de consommation à moindres risques (Jauffret-Roustide et Cailbault, 2018), récemment rebaptisés Haltes soins addictions.

Bien loin de mettre un terme aux polémiques et aux controverses, cette expansion et l'institutionnalisation de la RdRD sont souvent pointées comme « paradoxales » et fragiles (Le Naour, 2010), en ce qu'elles demeurent structurellement marquées par une « contradiction indépassable » avec les fondements prohibitionnistes de la loi de 1970 (Olivet, 2005). Ainsi, si les pouvoirs publics ont intégré et soutenu la RdRD au sein de la politique sectorielle, ils ont maintenu les fondements symboliques et juridiques antérieurs, laissant toujours l'usager dans une position ambivalente, à la fois « malade » et « délinquant » (Marchant, 2018). Ces ambivalences peuvent se manifester sur le terrain, où les dispositifs de RdRD se voient, à titre d'exemple, constamment pris dans des tensions avec les logiques de maintien de l'ordre et de contrôle des espaces publics, la présence policière et les pratiques d'interpellation venant parfois limiter ou entraver leur fonctionnement (Schmitt, en cours).

Parallèlement aux politiques de soin et de RdRD, la répression des usages et des circulations de drogues demeure donc un ressort central des politiques publiques en France (Marchant, 2018), en témoigne le nombre toujours croissant d'infractions à la législation sur les stupéfiants enregistré par les forces de l'ordre françaises (Obradovic, Protais et Le Nezet, 2021). Au cours des dernières décennies, la priorité accordée à la lutte contre les stupéfiants s'est d'ailleurs traduite par un renforcement des instruments juridiques et des dispositifs policiers dédiés à la répression des usages et des trafics, qu'il s'agisse de l'intensification des contrôles de voie publique, de l'usage accru des procédures simplifiées ou, plus récemment, de l'introduction de l'amende forfaitaire délictuelle pour usage de stupéfiants.

Des travaux récents en sciences sociales semblent montrer toutefois que cette répression ne s'exerce ni de manière homogène ou cohérente, ni de façon neutre dans l'espace social (Olivet, 2017 ; Perrin, 2022 ; Gautron et Obradovic, 2023). Les pratiques de contrôle et d'interpellation policière tendent, par exemple, à se concentrer dans certains territoires urbains marqués par de fortes inégalités socioéconomiques et ciblent plus particulièrement de jeunes hommes appartenant aux fractions les plus précaires des classes populaires (Jobard & Lévy, 2009 ; Fassin, 2011 ; de Maillard & Zagrodzki, 2017 ; Olivet, 2020). Les recherches ethnographiques sur l'action policière, abondées par des témoignages d'usagers et d'acteurs de terrain dans le champ des drogues (Asud, 2021), mettent ainsi en évidence le rôle des catégorisations sociales et raciales dans les interactions quotidiennes entre forces de l'ordre et populations urbaines « indésirables », où l'âge, le genre, l'apparence physique, l'origine supposée ou encore la position sociale influencent fortement les probabilités de contrôle et d'interpellation. Dans ce contexte, l'application concrète de la loi apparaît traversée par des logiques de sélection sociale et territoriale qui contribuent à concentrer la répression sur certains groupes et certains espaces urbains (Boutros et Daillère, 2025 ; Costa, en cours). Certains travaux invitent dès lors à analyser la répression des drogues non seulement comme un instrument de lutte contre les trafics ou de protection de l'ordre public, mais également comme un dispositif de gestion des désordres urbains et de gouvernement des marges sociales (Kokoreff, 2011 ; Kokoreff, Coppel et Peraldi, 2018).

Plus encore, dans cette perspective, certains auteurs montrent que les phénomènes de violence, d'illégalisation et de structuration criminelle associés aux marchés de drogues doivent être analysés comme des effets en grande partie produits par le cadre prohibitionniste lui-même, qui relègue ces activités dans la clandestinité et en façonne les modes d'organisation (Lalande, 2018 ; Bisiou, 2021). Dans ce contexte, enfin, les ambiguïtés persistantes du régime prohibitionniste ont conduit une partie croissante de la littérature et des acteurs associatifs du champ à appeler à « sortir de l'impasse » et à expérimenter des alternatives à la prohibition (Coppel et Doubre, 2012).

S'inscrivant dans le prolongement de ces riches travaux de sciences sociales sur les drogues en France, cet appel propose d'en consolider les acquis tout en élargissant le spectre des objets et des terrains d'enquête. Il s'organise autour de trois axes thématiques complémentaires : (1) les usages, en interrogeant les acteurs, les pratiques et leurs contextes sociaux dans lesquels ils s'inscrivent ; (2) les trafics, à travers l'étude des modes d'organisation et des logiques d'engagement dans ces économies ; et (3) les réponses publiques, entre réduction des risques, soins, répression et prohibition.

Axe 1. Usages : acteurs, pratiques et contextes

Cet axe propose de rassembler des contributions portant sur les consommateurs (profils, conditions de vie, trajectoires d'usage, accès aux soins et aux dispositifs de protection sociale, etc.), sur leurs pratiques (modalités de consommation, stratégies visant à réguler la consommation ou limiter les risques sanitaires ou obtenir des effets spécifiques, etc.), leurs représentations et motivations à l'usage (finalité « récréative », thérapeutique, sexuelle, etc.). Les articles pourront porter sur des groupes d'usagers marginalisés (populations en situation d'itinérance, en situation de migration, sans abri, travailleurs du sexe, jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, personnes placées sous-main de justice), mais aussi sur des groupes sociaux plus âgés, plus insérés ou appartenant à des catégories socioprofessionnelles peu représentées habituellement parmi les usagers, ou disposant de ressources sociales et économiques plus conséquentes, à l'instar de certaines personnes fréquentant les événements festifs, pratiquant le chemsex ou consommant en contexte professionnel.

Les articles pourront également interroger les pratiques de polyconsommation (notamment celle qui mêle usages de drogues illicites et médicaments, qui vise à limiter certains effets ou conséquences sanitaires jugés problématiques, etc.), l'existence de nouveaux profils de consommateurs, des usages aux finalités spécifiques – par exemple la recherche d'apaisement d'une souffrance psychique ou physique, de performances cognitives ou physiques liées à l'activité professionnelle ou sexuelle, d'expériences particulières en matière d'introspection, etc. – ou des pratiques de consommation souhaitées plus saines ou plus contrôlées, comme le « microdosing ». Les analyses adoptant une approche longitudinale et s'intéressant aux trajectoires de consommation, aux évolutions des pratiques et des motivations d'usages sont particulièrement attendues. Par ailleurs, les analyses portant attention à la dimension territoriale dans laquelle s'inscrivent les consommations et les consommateurs (zones rurales, quartiers urbains ou périurbains, quartiers défavorisés ou privilégiés) seront appréciées.

Axe 2. Offre et trafics : modes d'organisation et des logiques d'engagement

Cet axe vise à rassembler des contributions portant sur l'offre de drogues, les trafics et les modalités d'approvisionnement des usagers. Il pourra notamment être structuré autour des questions suivantes : qui sont les acteurs engagés dans les trafics, et comment leurs propriétés sociales (genre, âge, trajectoires, origine sociale, etc.) pèsent-elles sur leurs rôles, leurs positions et leurs expériences ? Comment s'opèrent les recrutements, quelles sont les conditions concrètes d'exercice de ces activités (revenus, temps de travail, exposition au risque, formes de contrainte), et quelles sont les causes sociales et biographiques de l'entrée dans ces économies illicites ? On pourra également interroger les formes organisationnelles des réseaux de trafic : comment se répartissent les tâches, quels types de hiérarchies et de divisions du travail se mettent en place, et quelles modalités de coordination (formelles ou informelles) permettent le fonctionnement quotidien des activités de vente, de stockage, de transport ou de sécurisation ? Dans le prolongement, une attention particulière pourra être portée à l'évolution des pratiques commerciales : comment les trafiquants transforment-ils leurs modes de vente à l'ère des outils numériques (plateformes, messageries, réseaux sociaux), dans quelle mesure le recours à la livraison reconfigure-t-il la relation marchande et la gestion du risque, et quelles compétences techniques, relationnelles et interactionnelles deviennent nécessaires pour cibler une clientèle, la fidéliser, « professionnaliser » l'offre, ou mettre en scène les produits (merchandising, packaging, promotions, etc.) ?

Cet axe invite aussi à analyser les relations entre réseaux : quels arrangements, coopérations, mutualisations ou au contraire conflits et concurrences structurent les interactions entre groupes de vendeurs et filières d'approvisionnement ? Comment ces réseaux composent-ils avec leur environnement social et institutionnel – habitants, voisinage, acteurs associatifs, dispositifs de réduction des risques, forces de l'ordre – et quels types d'interdépendances, de négociations ou d'affrontements en résultent ? Enfin, les contributions pourront questionner les effets du marché sur la relation aux clients : comment les techniques de relance, d'incitation et de fidélisation influent-elles sur l'intensification des consommations, l'expérimentation de nouvelles substances ou la diversification des usages, et quelles transformations de la demande ces pratiques accompagnent-elles ou produisent-elles ? Les articles portant sur des organisations, des acteurs ou des produits encore peu documentés par la littérature seront particulièrement bienvenus : quelles configurations spécifiques émergent autour des trafics de rue de médicaments, des nouveaux produits de synthèse, des formes d'autoentrepreneuriat d'« usagers-revendeurs », ou encore de marchés ciblant des clientèles particulières (chemsexers, usagers marginalisés, publics précaires, etc.) ?

Axe 3. Réponses publiques : réduction des risques, soins, répression et prohibition

Cet axe se propose de rassembler des articles analysant les interventions et actions publiques apportées aux usages et usagers de drogues. Si, depuis la loi de 1970, la réponse publique oscille entre répression et soins, ces 30 dernières années ont vu se développer des dispositifs variés s'adressant aux usagers de drogues. Toutefois, en dépit du développement des politiques et dispositifs d'addictologie et de réduction des risques, de nombreuses inégalités d'accès aux soins et une prise en charge fragmentée des usagers de drogues relevant de différents champs (sanitaire, social, pénal, etc.) subsistent. Plusieurs points pourront faire l'objet des analyses : dans quelles mesures les dispositifs d'addictologie et de RdRD mais également d'hébergement

contribuent-ils à (re) produire des inégalités sociales en matière d'accès aux soins, au droit, au logement ? Quelles sont les difficultés en matière d'articulation entre les professionnels de la prévention, de l'addictologie et de la RdRD et ceux d'autres secteurs médicaux (notamment les soins psychiatriques) et plus largement quelles sont les difficultés d'articulation de l'accompagnement sanitaire, social et pénal ? De quelle manière les évolutions des usages et des profils de consommateurs viennent mettre en difficulté et reconfigurer les pratiques professionnelles des intervenants des champs social et sanitaire, par exemple avec le développement des usages de cocaïne base et de protoxyde d'azote, ou encore avec l'émergence de populations migrantes marginalisées ayant développé des dépendances ? Comment s'effectue la classification des substances psychoactives (substances stupéfiantes, psychotropes, médicaments, etc.), comment sont définis leurs niveaux d'accessibilité et de circulation, quels acteurs sont impliqués dans ces processus ? Pour répondre à ces questions, les articles pourront porter sur différents niveaux de l'action publique (de l'État central à ses administrations déconcentrées, en passant par les collectivités locales) et s'intéresser à des acteurs divers (responsables politiques, fonctionnaires du secteur hospitalier, acteurs associatifs, etc.). Les articles mobilisant une perspective comparative au niveau international ou national pour éclairer l'évolution des réponses publiques en France seront particulièrement appréciés.

De manière transversale aux trois axes, une attention particulière sera portée aux articles abordant les questions méthodologiques soulevées par les enquêtes qualitatives réalisées auprès de consommateurs ou de trafiquants de drogues et sur les manières dont les chercheurs ont pu y répondre et composer avec ces contraintes. La stigmatisation sociale et la répression policière et judiciaire auxquelles sont exposés les usagers de drogues impliquent différents enjeux auxquels les chercheurs sont confrontés (refus de la participation à l'enquête, risquent d'euphémisation des pratiques, manque d'intérêt et de temps à consacrer à l'enquête lorsque le quotidien est régi par la consommation, difficulté d'immersion au sein de groupe restreint aux normes culturelles et pratiques spécifiques, etc.). Il est aussi intéressant d'analyser, dans ce sens, des difficultés au sein des institutions qui prennent en charge ces publics tant au niveau sanitaire, répressif que judiciaire.

Bibliographie indicative

Auto-support des usagers de drogues, ASUD (2021). *ASUD Journal*, 64(1).

Agora (2023). Le collectif Agora : faire émerger une parole collective des usager.es de crack. *Psychotropes*, 29(4), 55-77.

Bachmann, C., Coppel, A. (1989). *Le Dragon domestique. Deux siècles de relations étranges entre l'Occident et la drogue*. Albin Michel.

Beauchez, J. (2017). Zone stupéfiante : l'espace du deal. *Espaces et sociétés*, 171(4), 55-72.

Ben Lakhdar, C. (2012). L'économie du deal, Comprendre pour agir. *Les Cahiers Dynamiques*, 56(3), 50-57.

Ben Lakhdar, C., Lalam, N., Weinberger, D. (2016). *L'argent de la drogue en France : Estimation des marchés des drogues illicites en France*. Rapport de recherche pour la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).

Benso, V. (2018). La prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics, un nouveau champ du travail social ? *Psychotropes*, 24(1), 9-14.

Bergeron, H. (1999). *L'État et la Toxicomanie : Histoire d'une singularité française*. Presses Universitaires de France.

Bisiou, Y. (2021). Le spectre de la loi du 31 décembre 1970. *Swaps — Santé, réduction des risques et usages des drogues*, 96, 15-16.

Bouhnik, P. (2007). *Toxico. Le goût et la peine*. La Découverte.

Boukir, K. (2018). Le « four ». Se faire confiance entre dealer et client. *Déviance et Société*, 96(1), 73-111.

Boutros, M., et Daillère, A. (2025). Contrôles et amendes répétées pour chasser les « indésirables ». *La Revue des Droits de l'Homme*, n° 28. [en ligne] www.journals.openedition.org.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard.

Castel R., (1998). *Les sorties de la toxicomanie, types, trajectoires, tonalité*. Éditions Universitaires.

Chappard, P., Pourchon, F., Couteron, J.-P. (2025). L'aide-mémoire sur la RdR (réédition). *Swaps — Santé, réduction des risques et usages des drogues*, 110, 15-17.

Coppel, A. (2002). *Peut-on civiliser les drogues ? De la guerre à la drogue à la réduction des risques*. La Découverte.

Costa, J. (en cours). « *Un fléau sans fins ?* » : *Répertoires d'appréhension et gestion de la problématique du crack à Paris (1980-2023)* [Thèse de doctorat en sociologie]. Université de Caen.

Costa J., Wawrzyniak, D. (2024). Produire et réguler les espaces publics de la drogue. La gestion du problème public du crack et ses scènes ouvertes dans le Nord-Est parisien. In M. Boucher et H. Marchal (Éd.), *Déviance, délinquance et réactions sociales dans l'espace public. Entre résistance, contrôle et répression*, Le bord de l'eau.

Crespin R., Lhuillier, D. et Lutz G., (Éd.) (2017). *Se doper pour travailler*. Collection Clinique du travail. Erès.

Dassieu, L. (2019). « L'automédication chez les usagers de drogues : de la constitution de savoirs expérientiels à leur confrontation aux médecins », *Anthropologie & Santé*, 18 [en ligne] www.journals.openedition.org

Dassieu, L., Roy, É. (2020). La douleur chez les personnes utilisatrices de drogues : état des connaissances et enjeux socio-anthropologiques. *Drogues, santé et société*, 18(1), 69-99.

De Maillard, J., Zagrodzki, M. (2017). Styles de police et légitimité policière. La question des contrôles. *Droit et société*, 97(3), 485-501.

Dos Santos, M. (2017). S'engager en tant que pairs au sein d'une structure pour usagers de drogues : la place des savoirs expérientiels. *Vie sociale*, 20(4), 223-238.

Dubet, F. (1987). *La galère : jeunes en survie*. Fayard.

Duport, C. (2016). De l'argent facile. *Mouvements*, 86(2), 71-79.

Duprez, D., & Kokoreff, M. (2000). Introduction. Politiques et usages de drogues. In *Les mondes de la drogue* (p. 7-47). Odile Jacob.

Ehrenberg, A. (Éd.) (1992). *Penser la drogue, penser les drogues*. Descartes.

Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Calmann-Lévy.

Ehrenberg, A. (1996). Comment vivre avec les drogues ? Questions de recherche et enjeux politiques. *Communications*, 62(1), 5-26.

Ehrenberg, A. (Éd.) (1998). *Drogues et médicaments psychotropes : Le trouble des frontières*. Esprit.

Fassin, D. (2011). *La force de l'ordre : Une anthropologie de la police des quartiers*. Le Seuil.

Faugeron, C. (1999). *Les Drogues en France : Politiques, marchés, usages*. Georg.

Faugeron, C. et Kokoreff, M. (1999). Les pratiques sociales des drogues : éléments pour une mise en perspective des recherches en France. *Sociétés contemporaines*, 36(4), 5-17.

- Fernandez, F. (2010). *Emprises : Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*. Larcier.
- Fontaine, A. (2006). *Double vie, les drogues et le travail*. Les Empêcheurs de penser en rond.
- Fortané, N. (2010). La carrière des « addictions ». *Genèses*, 78(1), 5-24.
- Gaissad, L. et Velter, A. (2019). Drogue et sexualité gay sous influence : « Quand on prend ça, c'est fait pour ». *Sexologies*, 28(3), 128-134.
- Gautron, V., & Obradovic, I. (2023). Entre incitation aux soins, punition et gestion des flux : le traitement ambivalent des usagers de stupéfiants par le parquet. In *Réprimer et soigner : pratiques et enjeux d'une articulation complexe* (p. 179-203). Presses universitaires de Rennes.
- Germes, M. et coll. (2022). *Espaces genrés des drogues. Parcours dans l'intimité, la fête et la réduction des risques*. Le Bord de l'eau.
- Gérome, C. et Guilbaud, F. (2021). Usages de drogues et réduction des risques et des dommages en contextes festifs techno : quelques enseignements de 20 ans d'observation in situ. *Psychotropes*, 27(3), 87-112.
- Gérome C., Milhet M., Tissot N., Madesclaire T. (2024). *Chemsex, retour sur quinze ans d'usages de drogues en contexte sexuel*. Note de résultats. OFDT.
- Hoareau, E. (2007). L'impact de la réduction des risques dans les espaces festifs techno. *Psychotropes*, 13(2), 27-48.
- Jobard, F., & Lévy, R. (2009). *Police et minorités visibles : Les contrôles d'identité à Paris*. Open Society Justice Initiative et CNRS.
- Joubert, M., Weinberger, M., et al. (1995). Trafics de drogues et modes de vie. *Revue Toxibase*, 4, 1-29.
- Kokoreff, M. (2000). Faire du business dans les quartiers. Éléments sur les transformations socio-historiques de l'économie des stupéfiants en milieux populaires. Le cas du département des Hauts-de-Seine. *Déviance et société*, 24(4), 403-423.
- Kokoreff, M. (2011). Drogues, trafics, imaginaire de la guerre : des quartiers aux cartels. *Multitudes*, 44(1), 119-128.
- Kokoreff, M., Coppel, A., & Peraldi, M. (Éd.) (2018). *La Catastrophe invisible. Histoire sociale de l'héroïne*. Amsterdam.
- Langlois, E. (2022). *Le nouveau monde des drogues. De la stigmatisation à la médicalisation*. Armand Colin.
- Lalande, A. (2018). La vente en appartement, entre contre-cultures et marché. In M. Kokoreff, A. Coppel, & M. Peraldi (Éd.). *La catastrophe invisible. Histoire sociale de l'héroïne* (p. 289-311). Amsterdam.

Lalande, A. (2018). La prohibition, au cœur de la diffusion des drogues ? Marchés de l'héroïne à Paris dans les années 1968-2000. *Vacarme*, 83(2), 112-122.

Le Naour, G. (2005). Entrer dans l'action publique en la contestant. Quand la cause des usagers de drogues devient soluble dans la politique marseillaise de lutte contre le sida et la toxicomanie. *Politix*, 70(2), 9-28.

Le Naour, G. (2010). *Drogues, sida et action publique : Une très discrète politique de réduction des risques*. Presses universitaires de Rennes.

Li, D., Philippon, A., Le Nézet, O. et al. (2025). *Opinions et représentations des Français sur les drogues en 2023*. Rapport. OFDT.

Lovell, A. M. (2001). Ordonner les risques : l'individu et le pharmaco-sociatif face à la réduction des dommages dans l'injection de drogues. In J.-P. Dozon et D. Fassin (Éd.), *Critique de la Santé Publique. Une Approche Anthropologique* (p. 309-342), Balland.

Lovéra, M. (2014). Drogues de rue. Gestion des risques, stratégies de régulation, tactiques et savoir-faire. *Sociographe*, 25, 89-111.

Marchant, A. (2016). La lutte contre la drogue en France ou les contradictions de la prohibition (1970-1996). *Mouvements*, 86(2), 34-43.

Marchant, A. (2018). *L'impossible prohibition : Drogues et toxicomanie en France 1945-2017*. Perrin.

Madzou, L. (2009). *J'étais un chef de gang* (suivi de Bacqué, M.-H., *Voyages au cœur des bandes*). La Découverte.

Milhet, M. (2019). *Attente et parcours liés au chemsex*. Enquête. OFDT.

Mohammed, M. (2011). *La formation des bandes : entre la famille, l'école et la rue*. Presses universitaires de France.

Obradovic, I. (2021). Drogues et addictions : 20 ans d'évolutions en France (2000-2020). *Psychotropes*, 27(3), 35-64.

Obradovic I., Protas C., Le Nézet O. (2021). Cinquante ans de réponse pénale à l'usage de stupéfiants (1970-2020). *Tendances*, 144. OFDT.

Olivet, F. (2017). « Race » et « drogue » : Histoire d'un déni. *Chimères*, 91(1), 85-96.

Olivet, F. (2020). La police n'est pas raciste, elle lutte contre la drogue. *Swaps — Santé, réduction des risques et usages des drogues*, 95, 19-22.

Ogien, A. (1994). La morale du drogué. *Revue française des affaires sociales*, 1994(2), 59-68.

Peretti-Watel, P., Beck, F. et Legleye, S. (2007). *Les usages sociaux des drogues*. Presses Universitaires de France.

- Perrin, S. (2022). *Les mondes cachés de la drogue. L'invisibilité des femmes insérées socialement* [Thèse de doctorat en sociologie]. Université de Bordeaux.
- Perrin, S., Reversé, C. (2022). Drogues des villes et drogues des champs. Les pratiques d'usage et de revente féminines en France. *Déviance et Société*, 46(2), 189-220.
- Petiau, A., Pourtau, L., Galand, C. (2009). De la découverte des substances psychoactives en milieu festif techno à l'usage maîtrisé. *Drogues, santé et société*, 8(1), 165-199.
- Philippon, S. (2025). Un substitut au travail légal : l'exemple du deal dans un quartier populaire toulousain. *Agora*, 99(1), 111-126.
- Pinell, P., Broqua, C. (2002). *Une épidémie politique*. Presses universitaires de France.
- Roose, V., André, S. et Jauffret-Roustide, M. (2025). Vingt ans de discours médiatiques autour des salles de consommation à moindre risque : analyse textométrique de la presse francophone belge. *Déviance et Société*, 49(1), 39-72.
- Sahraoui, K. (2019). *Trafics et trafiquants de drogues : une ethnographie des réseaux dans les quartiers pauvres de Marseille* [Thèse de doctorat]. Aix-Marseille Université.
- Sauvadet, T. (2006). Le sentiment d'insécurité du « dealer de cité ». *Sociétés et Jeunesses en difficulté*, 1. [En ligne] www.journals.opendition.org.
- Sauvadet, T. (2008). Jeunes de rue et trafic de stupés. *Agora*, 48(2), 90-101.
- Schmitt, F. (en cours). *L'intervention sociale et sanitaire auprès des usager-e-s de drogues. Sociologie d'une action publique auprès d'un groupe opprimé* [Thèse de doctorat en sociologie]. Université Lumière Lyon-2.
- Soulet, M.-H. (2003). Enjeux de conventionnalité et consommation gérée de drogues dures. *Déviance et Société*, 27(3), 331-351.
- Trépos, J.-Y. (2003). La force des dispositifs faibles : la politique de réduction des risques en matière de drogues. *Cahiers internationaux de sociologie*, 114(1), 93-108.
- Verchère, C. (2005). Significations et logiques de l'usage de psychotropes en lien avec le contexte festif techno : enjeux identitaires et sociaux. In P. Giraux-Arcella, M. Joubert et C. Mougin (Éd.). *Villes et toxicomanies* (p. 117-138). Erès.

Des informations complémentaires sur le contenu de cet appel à contribution peuvent être obtenues auprès de la revue à l'adresse suivante :

RFAS-DREES@sante.gouv.fr

Les auteur·rices souhaitant proposer à la revue un article sur cette question devront soumettre **avant le 7 avril 2026** leur proposition.

La version définitive du texte **est attendue avant le jeudi 8 octobre 2026** avec un résumé et une présentation de chaque auteur·rice.

(Voir les « conseils aux auteurs » de la RFAS <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/Consignes%20et%20charte%20d%C3%A9ontologique.pdf>)

Nous rappelons aux auteur·rices le caractère pluridisciplinaire de la revue et son exigence d'accessibilité pour un lectorat profane.